



## Addenda à l'évaluation des incidences sur la vie privée de novembre 2012 concernant l'outil Web de soumission des données du SNISA allégé pour soins cliniques

Février 2017



Institut canadien  
d'information sur la santé  
Canadian Institute  
for Health Information

La production du présent document est rendue possible grâce à un apport financier de Santé Canada et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Les opinions exprimées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada ou celles des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Tous droits réservés.

Le contenu de cette publication peut être reproduit tel quel, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, uniquement à des fins non commerciales pourvu que l'Institut canadien d'information sur la santé soit clairement identifié comme le titulaire du droit d'auteur. Toute reproduction ou utilisation de cette publication et de son contenu à des fins commerciales requiert l'autorisation écrite préalable de l'Institut canadien d'information sur la santé. La reproduction ou l'utilisation de cette publication ou de son contenu qui sous-entend le consentement de l'Institut canadien d'information sur la santé, ou toute affiliation avec celui-ci, est interdite.

Pour obtenir une autorisation ou des renseignements, veuillez contacter l'ICIS :

Institut canadien d'information sur la santé  
495, chemin Richmond, bureau 600  
Ottawa (Ontario) K2A 4H6

Téléphone : 613-241-7860  
Télécopieur : 613-241-8120

[www.icis.ca](http://www.icis.ca)  
[droitdauteur@icis.ca](mailto:droitdauteur@icis.ca)

© 2017 Institut canadien d'information sur la santé

This publication is also available in English under the title *Addendum to the November 2012 Privacy Impact Assessment of the NACRS Clinic Lite Web-Entry Tool, February 2017.*



Canadian Institute  
for Health Information

Institut canadien  
d'information sur la santé

Bases de données clinico-administratives:  
Système national d'information sur les soins ambulatoires allégé  
pour soins cliniques : outil Web de saisie de données

**Évaluation des incidences sur la vie privée  
Addenda pour 2017**

(février 2017)

Approuvé par :

Brent Diverty  
Vice-président, Programmes

Anne-Mari Phillips  
Chef de la protection des renseignements  
personnels et avocate générale

Ottawa – février 2017



# Table des matières

1	Introduction .....	6
2	Contexte.....	7
3	Soumission, conservation, traitement et consultation des données .....	9
	Identificateurs de l'établissement et identificateurs attribués par l'établissement .....	10
	Identificateur attribué aux services d'urgence .....	10
	Identificateurs et attributs du patient et identificateurs géographiques .....	10
	Attributs cliniques du patient.....	11
4	Accès à l'outil Web de soumission des données .....	13
5	Mesures de sécurité .....	15
6	Conclusion .....	15
	Annexe : éléments de données du SNISA allégé pour soins cliniques .....	16
	Éléments de données obligatoires.....	16
	Éléments de données facultatifs.....	16

# 1 Introduction

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) recueille de l'information sur la santé et les soins de santé au Canada et l'analyse. Son mandat : fournir une information comparable et exploitable qui favorise une amélioration rapide des soins de santé, de la performance du système de santé et de la santé de la population dans l'ensemble du continuum. L'ICIS recueille les données auprès des hôpitaux et d'autres établissements de santé, des centres de soins de longue durée, des régions régionales de la santé, des praticiens et des gouvernements. Ces données comprennent des renseignements sur les services de santé dispensés aux patients, sur les professionnels de la santé qui dispensent ces services et sur le coût des services de santé.

Le présent addenda à l'évaluation des incidences sur la vie privée a pour but de mettre à jour [l'évaluation des incidences sur la vie privée des bases de données clinico-administratives \(BDCA\) de l'ICIS](#)<sup>i</sup>. Cette évaluation porte précisément sur les risques de violation de la vie privée, de la confidentialité et de la sécurité associés à l'outil Web de soumission des données du Système national d'information sur les soins ambulatoires (SNISA). Les fournisseurs de données utiliseront cet outil pour soumettre des données au niveau du SNISA allégé pour soins cliniques<sup>ii</sup>. L'addenda comprend un examen des 10 principes énoncés dans le Code type sur la protection des renseignements personnels de l'Association canadienne de normalisation qui s'appliquent à l'outil Web. L'évaluation des incidences sur la vie privée a pour objet principal le respect de la [Politique d'évaluation des incidences sur la vie privée](#) de l'ICIS.

- 
- i. Les BDCA comprennent 2 sections distinctes : la Base de données sur les congés des patients-Base de données sur la morbidité hospitalière et le Système national d'information sur les soins ambulatoires. L'outil Web de soumission des données et les données du SNISA allégé pour soins cliniques seront gérés au moyen du SNISA. [L'évaluation des incidences sur la vie privée des BDCA](#) est accessible sur le site Web de l'ICIS.
  - ii. Le SNISA comprend 4 options (niveaux 0 à 3) de soumission des enregistrements sur les services d'urgence. Le niveau 0 est réservé au SNISA allégé pour soins cliniques.

## 2 Contexte

Le secteur des soins d'urgence et ambulatoires, qui génère un grand nombre d'activités, constitue un des volumes les plus élevés d'activités liées aux patients dans le système de santé canadien. Les soins ambulatoires et les cliniques communautaires remplacent de plus en plus les soins aux patients hospitalisés et les cliniques en milieu hospitalier. C'est pourquoi il s'avère nécessaire de recueillir des renseignements pertinents sur les soins cliniques, la qualité des soins et l'utilisation des ressources à l'échelle du patient. S'inspirant de ses réussites avec les données sur les services d'urgence, l'ICIS a créé l'outil Web de soumission des données qui permet de recueillir et déclarer des données cliniques de base, mais essentielles, avec rapidité et souplesse.

L'ICIS a jugé nécessaire d'offrir d'autres moyens de soumission de données aux petits fournisseurs (des établissements, surtout des cliniques de soins ambulatoires) qui ne disposent pas de l'infrastructure ou des ressources requises pour soumettre des données au SNISA en utilisant le format classique de fichier électronique du Service de soumission électronique de données (eDSS) de l'ICIS. Par conséquent, en 2015, l'ICIS a conçu et mis en œuvre un outil Web de soumission des données qui permet aux fournisseurs de soumettre des enregistrements au SNISA allégé pour soins cliniques, qui contient moins de champs obligatoires que le SNISA actuel. Les fournisseurs utilisent l'option du SNISA allégé pour soins cliniques (niveau 0) pour soumettre des données cliniques de base, mais essentielles. Dans le SNISA allégé pour soins cliniques, des champs réservés aux projets spéciaux servent à recueillir des renseignements supplémentaires qui ne sont habituellement pas recueillis dans le SNISA. L'utilisation de ces champs pour recueillir des données du SNISA allégé permet à tout fournisseur ou groupe de fournisseurs n'ayant peut-être pas encore soumis de données à l'ICIS de le faire en conformité avec les normes de l'ICIS.

Les principales différences entre le SNISA et le SNISA allégé pour soins cliniques sont les suivantes :

- Le SNISA allégé pour soins cliniques contient moins d'éléments de données obligatoires.
- Les fournisseurs soumettant des données au SNISA allégé pour soins cliniques peuvent choisir de recueillir et de soumettre des données facultatives pour répondre aux besoins en information d'un type de clinique en particulier (p. ex. des données sur la réadaptation, la cataracte ou les troubles gastro-intestinaux).

L'outil Web sécurisé de soumission des données du SNISA allégé pour soins cliniques permet aux utilisateurs de saisir des données, de les enregistrer, de les modifier, de les mettre à jour, de les supprimer, de les consulter et de récupérer des fichiers enregistrés ou soumis.

L'outil offre

- une fonction de saisie des données personnalisable;
- des vérifications et validations de base des données (p. ex. données obligatoires saisies, type de données, valeurs admissibles et longueur des données) s'affichant à l'intention de l'utilisateur et s'appliquant avant la transmission des données;
- la possibilité pour l'utilisateur de créer des fichiers de soumission et d'en lancer le traitement;
- un guide de l'utilisateur et des modules d'aide intégrés dans l'application.

La soumission de données à l'aide de l'outil Web a commencé dans le cadre de 2 projets : le projet sur la réadaptation pédiatrique de l'Association canadienne des centres de santé pédiatriques (ASSCP), aussi connu sous le nom de Système d'information sur la réadaptation pédiatrique (SIRP), et le projet de réadaptation en consultation externe de l'Ontario. D'autres projets devraient s'ajouter, en raison de l'intérêt croissant pour la soumission de données au SNISA allégé pour soins cliniques.

La collecte de nouvelles données dans le cadre des projets et de toute autre donnée destinée au SNISA allégé pour soins cliniques est soumise à la section 1 de la Politique de respect de la vie privée de l'ICIS et aux procédures connexes. Le Comité de direction de l'ICIS doit approuver la collecte des données avant qu'elle ne commence.



### 3 Soumission, conservation, traitement et consultation des données

Comme l'indique l'évaluation des incidences sur la vie privée des BDCA, le SNISA permet de recueillir des données cliniques, administratives et démographiques sur les soins d'urgence et ambulatoires dispensés en établissement et en milieu communautaire (dans les services d'urgence, en chirurgie d'un jour et dans les cliniques de consultation externe, comme les cliniques d'imagerie diagnostique, de cathétérisme cardiaque, de dialyse rénale et d'oncologie) à des patients dont le séjour à l'hôpital ou dans un autre établissement de soins de santé est de moins de 24 heures. Afin de rendre compte de la prestation normale des soins et des services administratifs dispensés au patient durant une visite en soins ambulatoires, les hôpitaux doivent recueillir des renseignements sur les diagnostics, les interventions et les caractéristiques démographiques du patient, ainsi que des données administratives le concernant.

L'outil Web de soumission des données permet de recueillir un sous-ensemble personnalisable de données semblables à celles du SNISA, mais contenant moins d'éléments de données obligatoires. Comme c'est le cas pour les BDCA, les éléments de données du SNISA allégé peuvent être utilisés seuls ou combinés à d'autres renseignements afin d'identifier une personne. Parmi ces éléments figurent le numéro d'assurance maladie original, le code postal complet, la date de naissance et le sexe (voir l'annexe pour une liste détaillée des éléments de données obligatoires et facultatifs).

Comme dans les BDCA, le nom du patient n'est pas recueilli dans le SNISA allégé pour soins cliniques. Depuis 2009, les fichiers de données utilisés à des fins d'analyse ne contiennent aucun identificateur direct, comme le numéro d'assurance maladie (original) non chiffré. Le personnel de l'ICIS a accès aux numéros d'assurance maladie non chiffrés (originaux) de façon exceptionnelle, uniquement en cas de nécessité. Cet accès est assujéti aux processus internes d'approbation, comme le précisent la Politique de respect de la vie privée de l'ICIS et les procédures connexes.

Par ailleurs, les fournisseurs de données peuvent utiliser des champs relatifs aux projets spéciaux pour soumettre des données sur la santé supplémentaires qui répondent à leurs propres besoins. Les champs de projets spéciaux permettent de saisir des données alphabétiques ou numériques qui ne sont utiles qu'au fournisseur de données (p. ex. les données recueillies dans les champs de projets spéciaux par les organismes participant au projet du SIRP ne seront pertinentes que pour ces organismes). Avant d'utiliser les champs de projets spéciaux,

les fournisseurs doivent faire approuver par l'ICIS les codes et valeurs qu'ils ont l'intention de soumettre. Les manuels de saisie des données stipulent que les fournisseurs ne doivent pas utiliser les champs relatifs aux projets spéciaux pour enregistrer des renseignements personnels ou confidentiels permettant d'identifier une personne (comme le numéro [de carte] d'assurance maladie, le numéro de dossier ou le numéro du dispensateur).

Chaque semestre, l'équipe des BDCA vérifie les champs de projets spéciaux pour déterminer si des numéros d'assurance maladie ont été saisis dans des champs autres que ceux qui sont réservés au numéro d'assurance maladie.

Voici une liste des éléments de données de nature particulièrement délicate qui sont recueillis à l'aide de l'outil Web de soumission des données :

## Identificateurs de l'établissement et identificateurs attribués par l'établissement

- Numéro des soins ambulatoires de l'établissement déclarant
- Numéro d'admission
- Numéro de dossier

## Identificateur attribué aux services d'urgence

- Numéro de sortie de l'ambulance

## Identificateurs et attributs du patient et identificateurs géographiques

- Numéro d'assurance maladie
- Date de naissance
- Sexe
- Code postal
- Milieu de vie
- Type de résidence
- Niveau de scolarité le plus élevé

## Attributs cliniques du patient

- Diagnostics (Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, dixième version, Canada [CIM-10-CA])
- Interventions (Classification canadienne des interventions en santé [CCI])
- Information sur la transfusion sanguine
- Soins génésiques (avortements thérapeutiques)

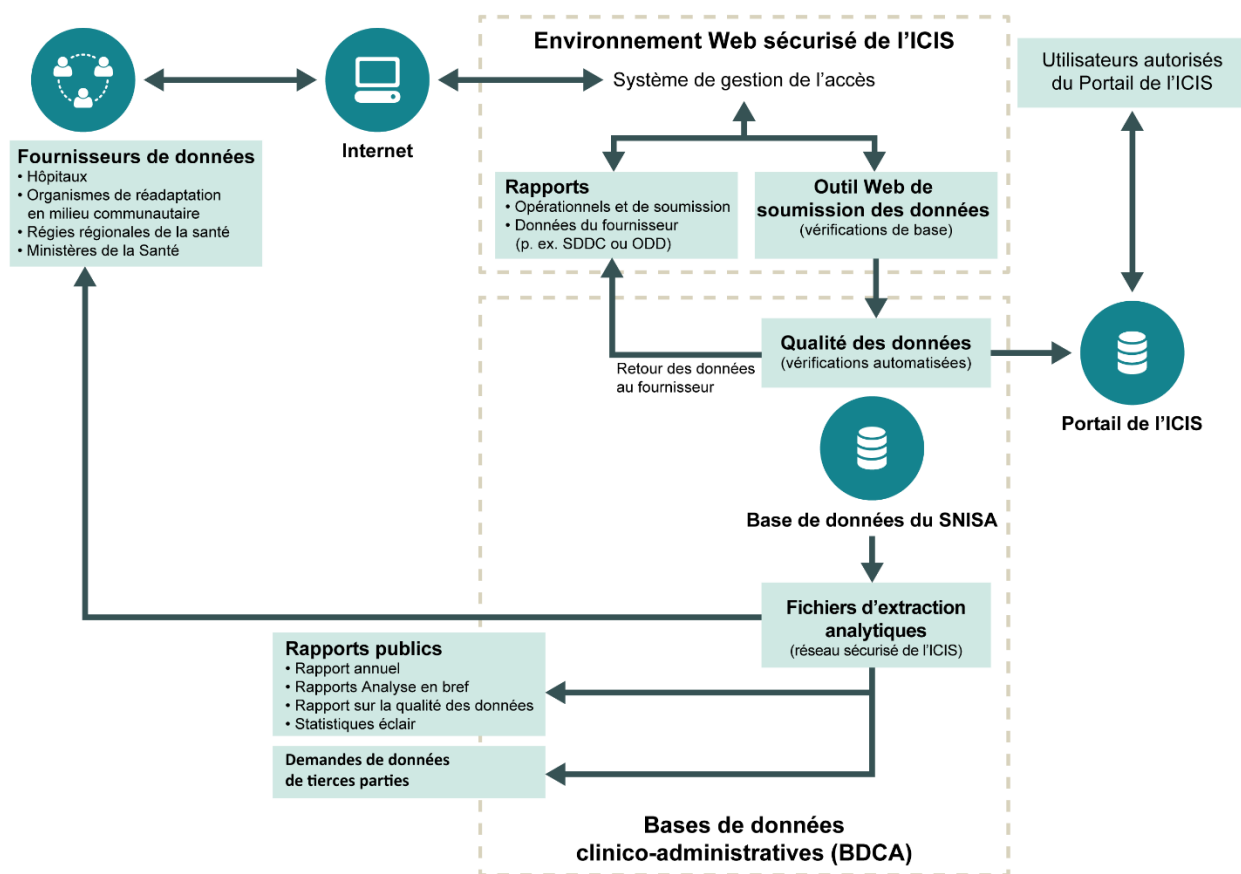
Vous trouverez des [précisions sur les éléments de données du SNISA allégé pour soins cliniques](#) sur le site Web de l'ICIS.

L'outil Web de soumission des données permet aux utilisateurs de saisir des données, de les enregistrer, de les consulter, de les modifier, de les mettre à jour et de les supprimer. Il permet aussi de récupérer des enregistrements partiels, complets, soumis ou traités. L'outil effectue des vérifications de base en temps réel. Une fois les 16 éléments de données entrés dans l'outil Web de soumission des données et les enregistrements soumis à la vérification de base, les utilisateurs peuvent soumettre leurs fichiers à la base de données du SNISA allégé pour soins cliniques. Les données sont ensuite intégrées à la base de données du SNISA pour y être conservées. Leur qualité est de nouveau vérifiée, mais de manière approfondie cette fois-ci (p. ex. au moyen de mécanismes de vérification et de validation<sup>iii</sup>). Les identificateurs personnels, comme les numéros d'assurance maladie, sont retirés avant que les données soient publiées dans les outils d'analyse et mises à la disposition du personnel autorisé (voir la figure 1).

---

iii. Les données sont validées selon des normes décrites dans des documents préparés et mis à jour par l'équipe des BDCA, comme les normes de codification, les spécifications des éléments de données et les dictionnaires de données. Par exemple, la validation des données comprend la vérification des enregistrements en double et des données manquantes.

**Figure 1** Aperçu du cheminement des données du SNISA allégé pour soins cliniques recueillies à l'aide de l'outil Web de soumission des données



**Remarques**

SDDC : Service de diffusion de documents communs  
 ODD : outil de diffusion des données

## 4 Accès à l'outil Web de soumission des données

L'accès aux applications sécurisées de l'ICIS est soumis au processus de gestion de l'accès en fonction du type d'utilisateur de l'ICIS, qui est géré par les Services centraux à la clientèle (SCC) de l'ICIS. Les SCC gèrent l'autorisation et la révocation de l'accès aux applications sécurisées de l'ICIS conformément aux processus établis du système de gestion de l'accès (SGA). Une fois authentifiés, les utilisateurs peuvent accéder au site Web sécurisé de l'ICIS afin de soumettre des données à l'aide de l'eDSS ou de l'outil Web de soumission des données.

AMS Listener est une fonction de notification facultative visant à réduire davantage les risques d'accès non autorisé aux services à accès restreint de l'ICIS. Des vérifications manuelles sont entreprises lorsque l'accès est accordé à un nouvel utilisateur. Dans le cadre de ces vérifications, le personnel de la section surveille le mécanisme d'alerte du SGA. Si un membre du personnel soupçonne ou confirme que le type d'accès accordé est inapproprié, il en avise immédiatement les SCC afin que l'accès soit désactivé. Il envoie aussi un courriel à [incident@icis.ca](mailto:incident@icis.ca) conformément au [Protocole de gestion des incidents liés au respect de la vie privée et à la sécurité de l'information](#) de l'ICIS.

Actuellement, les données du SNISA sont mises à jour à partir des enregistrements de mise à jour soumis par les utilisateurs. Toutefois, lorsque les données sont soumises à l'aide de l'outil Web de soumission des données, l'utilisateur peut voir et modifier les données (y compris les numéros d'assurance maladie) qu'il a soumises ou qu'une autre personne de son établissement a soumises au SNISA allégé pour soins cliniques (voir le tableau 1).

**Tableau 1** Privilèges accordés aux fournisseurs de données\* à chaque étape du traitement des enregistrements

Étape du traitement	Saisie et enregistrement	Modification et mise à jour	Suppression
<p><b>Présoumission et traitement de base de la qualité des données</b></p> <p>Accès aux enregistrements partiels et complets enregistrés, mais non soumis</p>	Oui	Oui	Oui
<p><b>Soumission à la base de données de production du SNISA allégé pour soins cliniques</b></p> <p>Accès aux enregistrements soumis après une vérification approfondie de la qualité des données Accès aux rapports opérationnels (de soumission) pour la correction des erreurs</p>	Oui	Oui	Oui
<p><b>Intégration à la base de données de production du SNISA</b></p> <p>Accès aux enregistrements publiés dans la base de données de production du SNISA, où ils sont mis à la disposition du personnel de l'ICIS à des fins d'analyse et de production de rapports</p>	Non	Non	Non

**Remarque**

\* Utilisateurs autorisés de l'établissement déclarant

L'accès du personnel des sections de l'ICIS aux données du SNISA allégé pour soins cliniques est soumis aux processus d'approbation internes décrits dans la Politique de respect de la vie privée de l'ICIS et les procédures connexes. Les enregistrements ne peuvent être consultés que par le personnel qui en a besoin dans le cadre de ses fonctions.

## 5 Mesures de sécurité

L'outil Web de soumission des données du SNISA allégé pour soins cliniques a été conçu selon le modèle de l'outil Web de soumission des données du Registre canadien des insuffisances et des transplantations d'organes de l'ICIS. Il a été conçu et élaboré selon les pratiques exemplaires de l'ICIS en matière de respect de la vie privée et de sécurité. L'outil a été créé à la suite d'un constat : les petits fournisseurs de données ne disposent peut-être pas de l'infrastructure ou des ressources requises pour soumettre des données plus nombreuses ou plus complètes au SNISA à l'aide de l'eDSS.

En août 2015, l'ICIS a eu recours à des « hackers éthiques », soit des pirates informatiques externes respectant un code d'éthique (des experts-conseils) pour évaluer la vulnérabilité de l'outil Web de soumission des données du SNISA allégé pour soins cliniques. Après un examen manuel des parties importantes du code d'application visant à déceler des points de vulnérabilité potentielle, ils ont effectué un test d'intrusion à l'aide d'outils de piratage spécialisés pour simuler une attaque, accordant une attention particulière aux points de vulnérabilité détectés lors de l'examen manuel. Les résultats de la vérification se sont avérés très favorables. Les experts-conseils ont trouvé seulement 4 points de vulnérabilité et ont émis 4 recommandations en conséquence. Toutes les recommandations ont été mises en application avant la publication du rapport définitif.

## 6 Conclusion

Aucun risque pour la vie privée n'a été détecté.

# Annexe : éléments de données du SNISA allégé pour soins cliniques

## Éléments de données obligatoires

- Province ou territoire de l'établissement déclarant
- Numéro des soins ambulatoires de l'établissement déclarant
- Exercice de la soumission
- Période de soumission
- Numéro d'identification de l'abrégé
- Numéro de dossier
- Code de niveau de soumission
- Numéro d'assurance maladie
- Province ou territoire émetteur du numéro d'assurance maladie
- Code postal
- Sexe
- Date de naissance
- Mode de visite ou de communication
- Date d'inscription ou de visite
- Issue de la visite
- Code de compte du centre d'activité des visites des Normes SIG

## Éléments de données facultatifs

- Numéro du codificateur
- Numéro d'inscription aux soins ambulatoires
- Numéro séquentiel de la consultation ou de l'inscription aux soins ambulatoires
- Dossier complet
- Responsable du paiement
- Code de résidence (code géographique)
- Date de naissance estimée
- Milieu de vie



- Type de résidence
- Niveau de scolarité le plus élevé
- Code d'accès aux soins de santé primaires
- Admission par ambulance
- Numéro de sortie de l'ambulance
- Date et heure d'arrivée de l'ambulance
- Date et heure de traitement du transfert de l'ambulance à l'hôpital
- Statut de la visite aux soins ambulatoires
- Heure d'inscription ou de visite
- Source de l'orientation du client avant la visite aux soins ambulatoires
- Établissement de provenance
- Date de l'orientation
- Type de dispensateur
- Service du dispensateur
- Numéro du dispensateur
- Secteur de programmes
- Préfixe du problème principal et des autres problèmes
- Problème principal (code de la CIM-10-CA ou code de diagnostic)
- Autres problèmes (codes de la CIM-10-CA ou codes de diagnostic)
- Relations entre les problèmes principaux et relations entre les autres problèmes
- Date et heure de la demande de consultation
- Service — Demande de consultation
- Date et heure de la consultation
- Données sur l'intervention (codes de la CCI)
- Référé à — à la fin de la visite aux soins ambulatoires
- Établissement de destination
- Date et heure de la décision concernant la sortie du patient
- Code de compte du centre d'activité des Normes SIG
- Information sur la transfusion sanguine
- Champs de projets spéciaux personnalisables, tels qu'ils sont définis par les fournisseurs de données



**ICIS Ottawa**

495, chemin Richmond  
Bureau 600  
Ottawa (Ont.)  
K2A 4H6

**613-241-7860**

**ICIS Toronto**

4110, rue Yonge  
Bureau 300  
Toronto (Ont.)  
M2P 2B7

**416-481-2002**

**ICIS Victoria**

880, rue Douglas  
Bureau 600  
Victoria (C.-B.)  
V8W 2B7

**250-220-4100**

**ICIS Montréal**

1010, rue Sherbrooke Ouest  
Bureau 602  
Montréal (Qc)  
H3A 2R7

**514-842-2226**

---

icis.ca

15306-0517

